

# Demande de rente de retraite

Formulaire publié en janvier 2006

## IMPORTANT - LIRE ATTENTIVEMENT

Pour avoir droit à la rente de retraite, vous devez avoir 60 ans et compter au moins une année de cotisation au Régime de rentes du Québec.

- **Si vous avez moins de 65 ans**, vous devez remplir **une** de ces conditions :
  - avoir cessé de travailler ;
  - avoir, sur une base annuelle, des revenus de travail (y compris l'assurance salaire) inférieurs ou égaux à **10 525 \$** (montant de référence pour une demande faite en 2006) ;
  - être un salarié et avoir réduit votre rémunération par période de paye d'au moins 20 % à la suite d'une entente avec votre employeur sur la réduction de votre temps de travail en vue de la retraite.

**Si vous avez cessé de travailler en raison de votre état de santé**, il pourrait être avantageux pour vous de demander la rente d'invalidité. Vous avez dix-huit mois, à compter du premier versement de votre rente de retraite, pour faire cette demande. Il devra toutefois être démontré que vous êtes devenu invalide avant la fin du sixième mois suivant le premier versement de la rente de retraite.

Notez que vous ne pouvez recevoir la rente de retraite avant 65 ans si vous recevez une indemnité de remplacement du revenu non réduite de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) ou si vous avez droit à une indemnité de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et que la Régie vous reconnaît invalide pour la même cause.

- **Si vous avez 65 ans ou plus**, il n'est pas nécessaire d'avoir cessé de travailler pour avoir droit à la rente de retraite.

### Information générale

Vous pouvez faire votre demande directement sur le site Web de la Régie, grâce aux services en ligne **NetRégie**.

Nous vous suggérons de demander votre rente trois mois avant le moment où vous désirez la recevoir. Ne la demandez pas plus de douze mois à l'avance. Votre premier paiement sera fait à la fin du mois à partir duquel vous avez droit à la rente. Par exemple, si vous y avez droit à partir du mois d'avril, le paiement sera fait à la fin d'avril.

Si vous recevez ou devez recevoir des prestations d'autres organismes publics ou privés, vérifiez auprès d'eux si le fait de recevoir une rente de retraite en vertu du Régime de rentes du Québec peut entraîner une réduction de ces prestations.

### Délai de réponse

Pour cette demande, la Régie s'engage à vous répondre dans un délai maximum de 60 jours, ainsi qu'il est mentionné dans sa *Déclaration de services aux citoyens*. Cependant, le temps de réponse habituel pour cette rente est de 30 jours.

### Pour obtenir plus de renseignements

**Par téléphone :** Région de Québec : 418 643-5185  
Région de Montréal : 514 873-2433  
Sans frais : 1 800 463-5185  
Service aux sourds ou aux malentendants : 1 800 603-3540

**Par Internet :** [www.rrq.gouv.qc.ca](http://www.rrq.gouv.qc.ca)

Suite au verso

## Montant de votre rente et début du paiement

Le montant de la rente varie selon les revenus de travail sur lesquels vous avez versé des cotisations au Régime et le nombre d'années pendant lesquelles vous avez cotisé. Il varie également selon votre âge au moment où la rente débute. Si vous demandez votre rente entre 60 et 65 ans, le montant sera moins élevé que si vous attendez d'avoir 65 ans.

- **Vous avez moins de 65 ans** : la rente est réduite de 1/2 % pour chaque mois qui précède votre 65<sup>e</sup> anniversaire. La réduction s'applique pendant toute la durée du paiement. Le paiement débutera à la dernière des dates suivantes :
  - le mois qui suit votre 60<sup>e</sup> anniversaire ;
  - le mois qui suit la date de réception de votre demande ;
  - le mois qui suit la date de votre arrêt de travail ;
  - si vos revenus ont été réduits en vue de la retraite, le mois qui suit le début de cette réduction.
- **Vous avez plus de 65 ans** : la rente est augmentée de 1/2 % pour chaque mois écoulé entre votre 65<sup>e</sup> anniversaire et le début de la rente, jusqu'à un maximum de 30 %. L'augmentation s'applique pendant toute la durée du paiement.

**Si vous avez entre 65 et 70 ans et que vous travaillez toujours**, votre rente débutera le mois suivant la date de la réception de votre demande.

**Si vous avez plus de 65 ans et que vous avez cessé de travailler**, vous pourriez recevoir une rente rétroactive à compter du mois suivant votre arrêt de travail. Une rente de retraite rétroactive peut couvrir un maximum de 60 mois et ne peut débuter avant votre 65<sup>e</sup> anniversaire. Toutefois, vous ne pourrez pas recevoir, pour la même période, la rente rétroactive ainsi que l'augmentation de 1/2 % par mois.

**Si vous avez plus de 70 ans et que vous travaillez toujours**, vous pourriez avoir droit à une rente rétroactive à compter du mois suivant votre 70<sup>e</sup> anniversaire. Une rente de retraite rétroactive peut couvrir un maximum de 60 mois.

Notez qu'il n'est généralement pas avantageux de retarder le début du paiement d'une rente.

### IMPORTANT :

- La Régie peut en tout temps exiger une preuve de naissance.
- La rente de retraite est imposable et ajustée en janvier de chaque année, en fonction du coût de la vie.

## Travail à l'extérieur du Canada

Si vous avez participé à un régime de sécurité sociale à l'étranger, vous pourriez avoir droit à une pension de ce régime. La rente de retraite du Régime de rentes du Québec n'est pas réduite si vous recevez une pension d'un autre pays.

## ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements que nous vous demandons dans le présent formulaire sont nécessaires à l'étude de votre demande, et la Régie les conserve en conformité avec la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Ces renseignements ne pourront être communiqués à d'autres personnes ou organismes ni vérifiés auprès d'eux que dans les cas prévus par la loi. Ils pourront aussi être utilisés à des fins de recherche, d'évaluation, d'enquête ou de sondage.

**Veillez remplir le formulaire et le retourner à :**

**Régie des rentes du Québec  
Case postale 5200  
Québec (Québec) G1K 7S9**

Indiquez votre numéro d'assurance sociale

--	--	--

Écrire en lettres détachées

1	Sexe	Nom de famille	Prénom	
	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Nom de famille à la naissance si différent	Prénom à la naissance si différent	
2	Date de naissance		Lieu de naissance	
	année	mois	jour	ville province pays
3	Nom de famille de votre mère à sa naissance		Prénom de votre mère	
	Nom de famille de votre père		Prénom de votre père	
4	Langue de correspondance <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais			
5	Adresse (numéro, rue, appartement)			
	Ville	Province	Pays	Code postal
	Téléphone au domicile		autre	
6	ind. rég.		ind. rég.	
	Si vous résidez à l'extérieur du Canada, indiquez la dernière province du Canada où vous avez habité.			

- 7
- A.** Avez-vous eu des enfants après le 31 décembre 1958 ou pris en charge des enfants nés après cette date ?
- Oui. Passez à B.  
 Non. Passez à la section 8 si vous voulez que votre rente débute avant 65 ans, sinon passez à la section 11.
- Certaines conditions peuvent faire augmenter le montant de votre rente de retraite :
- si vous avez reçu des prestations familiales pour un enfant (allocation familiale du Québec, prestation fiscale canadienne pour enfants ou soutien aux enfants) ;
  - si vous n'en avez pas reçu en raison de votre revenu familial trop élevé.
- B.** Avez-vous reçu à votre nom des prestations familiales pour un enfant né après le 31 décembre 1958 ou si vous n'en avez pas reçu, était-ce en raison d'un revenu familial trop élevé ? (Ces prestations sont habituellement versées à la mère.)
- Oui. Remplissez le tableau suivant.  
 Non. Passez à la section 8 si vous voulez que votre rente débute avant 65 ans, sinon passez à la section 11.

**Renseignements sur l'identité des enfants nés après le 31 décembre 1958**

1 <sup>er</sup>	Nom de famille à la naissance	Prénom	Date de naissance	
			année	mois
			jour	
	Lieu de naissance (province, pays)	Date d'adoption ou de prise en charge (s'il y a lieu)	Date de décès (si l'enfant est décédé avant l'âge de 7 ans)	
		année	mois	année
				mois
	Si l'enfant est né hors du Canada	Date d'entrée au Canada	Province de résidence lors de l'entrée au Canada	
		année	mois	
2 <sup>e</sup>	Nom de famille à la naissance	Prénom	Date de naissance	
			année	mois
			jour	
	Lieu de naissance (province, pays)	Date d'adoption ou de prise en charge (s'il y a lieu)	Date de décès (si l'enfant est décédé avant l'âge de 7 ans)	
		année	mois	année
				mois
	Si l'enfant est né hors du Canada	Date d'entrée au Canada	Province de résidence lors de l'entrée au Canada	
		année	mois	

 S'il y a plus de deux enfants, continuez à la section 16 et cochez cette case. 

- C.** De la naissance de chacun des enfants jusqu'à son 7<sup>e</sup> anniversaire, y a-t-il eu des périodes où vous n'avez pas reçu de prestations familiales à votre nom ?
- Oui  Non

## IMPORTANT - MARCHE À SUIVRE

- Si vous voulez que votre rente débute avant 65 ans (y compris le mois de votre 65<sup>e</sup> anniversaire), remplissez les sections 8, 9 et 10, puis continuez à la section 12.
- Sinon, passez directement à la section 11.

### Prestations d'autres organismes

8 Recevez-vous **actuellement** une indemnité de remplacement du revenu de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) à cause d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle ?

Non

Oui

Je suis en attente d'une réponse à une réclamation faite le 

année	mois	jour
_	_	_

.

9 Recevez-vous **actuellement** une indemnité de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) ?

Non

Oui. Numéro de dossier \_\_\_\_\_

Je suis en attente d'une réponse à une demande d'indemnité faite le 

année	mois	jour
_	_	_

.

### Situation de travail et date de retraite choisie

10 A. Veuillez cocher la case qui correspond le mieux à votre situation. **Ne cochez qu'une seule case et fournissez l'information demandée, s'il y a lieu.**

**Note :** Si vous devez inscrire la date de votre dernière journée de présence au travail, cette date doit être celle où vous avez cessé de travailler, que ce soit au Québec, ailleurs au Canada ou à l'extérieur du Canada.

J'ai cessé de travailler et ma dernière journée de travail a été en 

année	mois
_	_

.

Je travaillerai pour la dernière fois en 

année	mois
_	_

.

Je travaille toujours, mais à partir de 

année	mois
_	_

 mes revenus de travail, y compris l'assurance salaire, estimés pour les douze mois suivant cette date, seront inférieurs ou égaux à 10 525 \$ (montant de référence pour une demande faite en 2006).

Je travaille toujours, je suis un(e) salarié(e), et mes revenus de travail par période de paye sont ou seront réduits **d'au moins 20 %** à la suite d'une entente avec mon employeur sur la réduction de mon temps de travail en vue de la retraite.

Date du début de la réduction 

année	mois	jour
_	_	_

Nom de l'employeur \_\_\_\_\_

Adresse de l'employeur \_\_\_\_\_ 

Code postal
_ _ _ _

Je n'ai jamais travaillé.

**La Régie des rentes du Québec se réserve le droit de vérifier l'information fournie.**

**B. Votre rente débutera à la dernière des dates suivantes :**

- le mois suivant votre 60<sup>e</sup> anniversaire ;

- le mois suivant la date de réception de votre demande ;

- le mois suivant la date de votre arrêt de travail ou celui qui suit la réduction de vos revenus en vue de la retraite.

Si vous désirez que le paiement de votre rente débute **plus tard**, veuillez indiquer le moment choisi. 

année	mois
_	_

**Passez à la section 12.**

2/4

--	--	--

## 11 IMPORTANT - Remplissez cette section seulement si vous voulez recevoir votre rente après 65 ans.

Si vous n'avez pas cessé de travailler, la rente est payable à la dernière des dates suivantes :

- le mois suivant votre 65<sup>e</sup> anniversaire ;
- le mois suivant la date où la Régie a reçu votre demande.

Notez que la Régie considère que vous avez cessé de travailler si vos revenus de travail, calculés sur une base annuelle, sont inférieurs ou égaux à 10 525 \$ (montant de référence pour une demande faite en 2006).

**A.** Veuillez cocher la case qui correspond le mieux à votre situation. **Ne cochez qu'une seule case et fournissez l'information demandée, s'il y a lieu.**

**Note :** Si vous devez inscrire la date de votre dernière journée de présence au travail, cette date doit être celle où vous avez cessé de travailler, que ce soit au Québec, ailleurs au Canada ou à l'extérieur du Canada.

J'ai cessé de travailler et ma dernière journée de travail a été en \_\_\_\_\_<sup>année</sup> \_\_\_\_\_<sup>mois</sup>.

Je travaille toujours et mes revenus de travail, sur une base annuelle, sont **inférieurs ou égaux** à 10 525 \$ en 2006.

Je travaille toujours et mes revenus de travail, sur une base annuelle, sont **supérieurs** à 10 525 \$ en 2006.

Je n'ai jamais travaillé.

**B.** Le paiement de votre rente débutera le plus tôt possible, ou à un autre moment si vous le mentionnez ici. \_\_\_\_\_<sup>année</sup> \_\_\_\_\_<sup>mois</sup>

### Participation à d'autres régimes

**12** Recevez-vous une rente du Régime de pensions du Canada ? (Ne tenez pas compte de la pension de la Sécurité de la vieillesse.)

Non  Oui, sous le numéro d'assurance sociale suivant \_\_\_\_\_

**13** Avez-vous participé à un régime de sécurité sociale à l'étranger ?

Non  Oui, dans le ou les pays suivants : \_\_\_\_\_

Numéro(s) de sécurité sociale à l'étranger :

_____	_____	_____
-------	-------	-------

### Demande d'inscription au dépôt direct

**14** Voulez-vous que votre rente soit déposée directement à l'établissement financier de votre choix ?

Oui. Remplissez ce qui suit.  Non. **Passez à la section 15.**

Nom de l'établissement financier

Adresse de l'établissement

Numéro de compte ou folio

Joignez un chèque non rempli et inscrivez-y le mot ANNULÉ. Inscrivez également au dos du chèque votre nom et votre numéro d'assurance sociale. Si vous n'avez pas de chèque, votre établissement financier peut vous fournir un document équivalent.

### Déclaration et signature

**15** Je déclare que tous les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts.

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_<sup>année</sup> \_\_\_\_\_<sup>mois</sup> \_\_\_\_\_<sup>jour</sup>

Si vous n'êtes pas la personne qui demande la rente, veuillez indiquer à quel titre vous l'avez signé et donner votre identité ci-dessous.

Titre \_\_\_\_\_

Sexe	Nom de famille	Prénom	Numéro d'assurance sociale
------	----------------	--------	----------------------------

<input type="checkbox"/> F			
----------------------------	--	--	--

<input type="checkbox"/> M	Adresse		Code postal
----------------------------	---------	--	-------------

Téléphone _____ <sup>ind. rég.</sup>	_____ <sup>ind. rég.</sup>	_____
--------------------------------------	----------------------------	-------

au domicile _____	autre _____	poste _____
-------------------	-------------	-------------

